

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 octobre 2014**

**Présents :** Jean-Luc TOUREL, Chantal THERAUBE, Albert Mozzatti , Mireille AREVALO, Jean-Paul ROBERT, Martine CARRIER , Nicole BISCAREL, Eric BOISSIN, Marjorie GERMAIN , Franck GROS ,Yannick MARCHAL, Daniel MORSELLI, Dominique POUGET-TIRION, Rémy DE BESSA MARTINS (Secrétaire élu)

**Absents :** Aurélie CORRAO ( pouvoir donné à Chantal THERAUBE), Raymond Fayolle ( pouvoir donné à Mireille Arevalo) Brigitte QUERE (pouvoir donné à Jean-Paul Robert) Cécile GUIGON , Xavier OBRY

**Délibérations**

- Demande de subvention pour la Télégestion

au Conseil Général, l'Etat et à l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour la surveillance des réservoirs de CEDAT, BIEUZET, des postes de relevage de la CAVE, DROME et de la station d'épuration

VOTE : oui à l'unanimité

- Adhésion au Syndicat de rivière "Beaume Drobie"

la commune de Lablachère a transféré sa compétence en matière de contrôles des assainissements non collectif au Syndicat des Rivières Beaume Drobie. Cependant, la commune n'adhère pas au Syndicat pour sa compétence en matière de gestion des cours d'eau sur le bassin versant de la Beaume et de la Drobie.

VOTE : 1 contre (E.BOISSIN) 16 pour

- Création d'un poste de rédacteur principal 1ère classe de 35 heures hebdomadaires et suppression de celui de 30 heures

il s'agit de l'augmentation du temps de travail d'une secrétaire au vu des charges de travail de plus en plus importantes

VOTE : 1 abstention (E.BOISSIN) 16 pour

- Création d'un poste d'adjoint technique 1ère classe et suppression d'un poste d'adjoint technique

2ème classe

suite à la réussite à un examen d'un employé qui peut ainsi monter d'échelon

VOTE : oui à l'unanimité

- Avenant au contrat aidé

suite à une erreur : annulation de l'avenant de 33h pour le mettre à 35h

VOTE : oui à l'unanimité

**Questions diverses**

- **Déchetterie**: le conseil municipal sait qu'une nouvelle déchetterie est indispensable et accepte sa construction à Lablachère. La majorité propose de la faire au SERRE DU VARLET où est située la zone artisanale de Lablachère mais en aucun cas à la Raze où la commune a d'autres projets liés aux équipements actuels que sont la piscine et le stade .Après un tour de table seulement 2 conseillers sont contre cet emplacement au Serre du Varlet.

-**Commission dénomination des voies** travaille chaque semaine, Martine CARRIER explique des incohérences quant à la numérotation de certaines voies et pose la question au CM sur comment nommer les "grands chemins" et s'il faut les laisser entiers ou par tronçons (ce qui semble plus logique pour certains) Il faudra donc revoir certaines numérotations (doublons ou manques)

**-Pompiers** : depuis des années ,il s'avère nécessaire de construire une nouvelle caserne ,Lablachère et Joyeuse sont désormais d'accord pour mutualiser leurs casernes .

Vendredi 10/10 une réunion maires et pompiers aura lieu pour voir l'avenir.

**-Piscine** : elle est déficitaire , il faudrait augmenter la participation des communes et faire adhérer toutes les communes qui l'utilisent car certaines communes qui envoient pourtant leurs enfants refusent toujours de participer au financement de la piscine .

Il y a aussi une recherche de créneaux horaires plus nombreux pour le public. Il serait souhaitable que le club qui occupe la piscine un grand nombre d'heures par semaine participe davantage financièrement.

**-Le couvent des soeurs de SAINT JOSEPH à NOTRE DAME** est mis en vente et l'agence immobilière a contacté le maire qui est allé visiter celui-ci avec les adjoints.

Les conseillers demandent à le visiter pour se rendre compte et réfléchir à l'utilisation possible de ces batiments pour la commune.

- Les salaisons DEBROAS demandent encore à la CDC de renflouer leur entreprise et un vote du conseil communautaire aura lieu pour décider d'aider ou non cette entreprise.

**Conseil Municipal terminé à 23h10**